Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: La libre entreprise et l'évolution économique en Suisse
Autor: Déonna, Raymond
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887629

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La libre entreprise et l'évolution économique en Suisse

par Raymond Déonna
Directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse

État et libre entreprise

La Suisse est considérée à l'étranger comme l'un des pays où la libre entreprise domine largement et où l'intervention de l'État dans la vie économique est la moins forte. Tel est effectivement le cas bien que la situation à cet égard soit plus complexe que cela, ce qu'ignorent maints observateurs. Elle est, en réalité, caractérisée par une *coexistence pacifique* de l'État (lorsque nous disons État nous entendons aussi bien l'État central que le canton et la commune) et de l'économie privée, ce qui correspond d'ailleurs à la mentalité helvétique de tolérance telle qu'elle s'est formée au cours des siècles.

Quelques données illustreront nos dires.

Dans le domaine *bancaire*, tout d'abord, les sommes au bilan des banques cantonales et de la Banque nationale représentent plus de la moitié de l'ensemble du bilan des banques. Dans le secteur des *assurances*, la proportion des institutions publiques est également très élevée, puisque les assurances-accidents publiques, l'assurance militaire, l'assurance-incendie (publique), les caisses cantonales d'assurance-vieillesse, les caisses de pension des C.F.F., de la Confédération, des cantons et des communes et l'Assurance vieillesse et survivants ont encaissé près de 50 % des primes versées à titre d'assurance.

Dans le domaine de l'*électricité*, qui est produite par des entreprises privées, mixtes ou publiques, il a été calculé que la part de l'État est supérieure à 60 % quant à la production de courant et de 70 % quant aux localités desservies.

Enfin, les *transports*, eux, sont pratiquement tous, directement ou indirectement, entre les mains de l'État. Les C.F.F. sont une régie publique, les cantons exploitent plusieurs réseaux, les communes, l'immense majorité des tramways. Quant aux chemins de fer dits privés, ils ont été en réalité assainis par la Confédération à maintes reprises et celle-ci exerce de ce fait sur eux une emprise considérable.

Caractéristiques de l'entreprise libre en Suisse

Il existe donc, en Suisse, un secteur public relativement important et celui-ci s'est constitué progressivement, au cours des années, par étapes quasi-insensibles. A côté de lui, on trouve naturellement le très grand secteur industriel et artisanal, où l'entreprise libre est maîtresse. Quelles sont ces caractéristiques ?

La première d'entre elles est *la dimension relativement petite, voire très petite*, de l'immense majorité des exploitations. Selon le dernier recensement des entreprises, qui date malheureusement de 1955 (mais les quelques données fragmentaires obtenues depuis lors montrent que la situation n'a guère changé) : les 37,9 % des exploitations comptent une personne, les 32,5 % deux personnes. Les entreprises avec 4 à 5 personnes représentent les 11,1 % du total; celles avec 6 à 10 personnes les 8,6 %, avec 11 à 20 personnes les 4,7 %, celles de 21 à 50 personnes les 3,2 %, celles avec 51 à 100 personnes les 1,1 %, celles de 101 à 200 personnes le 0,5 %, de 201 à 500 personnes le 0,3 % et enfin celles de 501 à 1 000 et au-delà le 0,1 %. Cette « atomisation » des entreprises, sur laquelle nous reviendrons plus bas, pose évidemment d'importants problèmes à l'heure de l'intégration européenne et de la marche vers les grands espaces économiques.

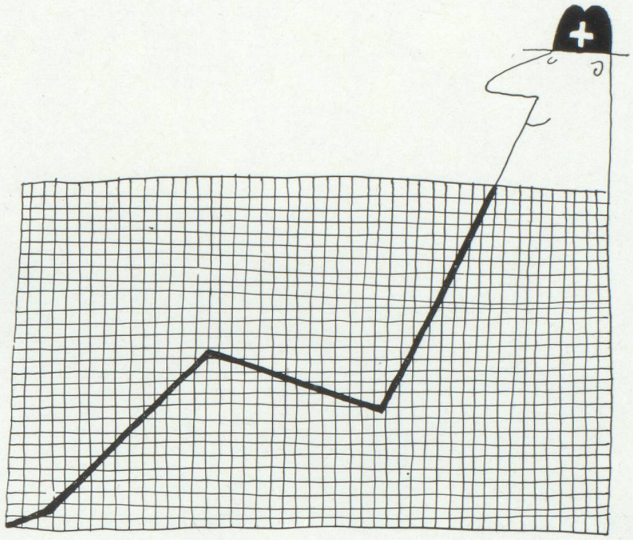

La deuxième de ces caractéristiques est le fait que les entreprises suisses sont, au premier chef, et cela obligatoirement vu la pauvreté du sol helvétique dépourvu de matières premières, des *industries de transformation*, c'est-à-dire incorporant le maximum de travail au minimum de matières premières. En 1960, la Suisse a importé pour 3 041 milliards de matières premières. Elle a exporté pour 7 235 milliards de produits fabriqués. On constate donc qu'en moyenne chaque produit que la Confédération vend à l'étranger comprend pour plus de 60 % de « travail suisse » (ou plutôt indigène puisque le nombre des travailleurs étrangers représente maintenant le 1/5 de la population active).

La troisième de ces caractéristiques, qui découle en quelque sorte de la précédente, réside dans la *qualité* du produit suisse, lequel ne peut résister à la compétition internationale que s'il comprend des avantages de solidité, de précision et de durée quasi inégalables. La situation a, à cet égard, évolué ces dernières années; grâce notamment à l'automatisation, certains produits étrangers sont actuellement égaux, quant à la qualité, aux marchandises suisses alors que tel n'était pas le cas voici quelques décennies.

C'est dire que la quatrième des caractéristiques auxquelles doit répondre le produit suisse, à savoir la *spécialisation*, revêt au fur et à mesure des ans de plus en plus d'importance. La Suisse ne pourra guère, dans l'avenir, compter sur la seule qualité pour maintenir sa position sur les marchés mondiaux. Il lui faudra, toujours davantage, faire preuve d'imagination, présenter des produits que l'on ne trouve pas ailleurs, bref *ajouter l'originalité à la qualité*.

C'est ce que certains responsables industriels ont encore de la peine à saisir, dans l'euphorie de la haute conjoncture.

La libre entreprise suisse devant l'évolution actuelle

Comment alors, compte tenu de ces éléments, se présente l'avenir pour la libre entreprise en Suisse?

Il est hors de doute, tout d'abord, que l'intégration européenne, à laquelle la Suisse ne pourra se soustraire et à laquelle elle devra participer en sauvegardant les éléments propres à sa structure politique, ne pourra pas ne pas exercer une influence sur ses petites et moyennes entreprises. Ce qui ne veut pas dire qu'une fusion ou une concentration de celles-ci soit partout inéluctable. Une coopération plus intense entre elles, notamment en matière de recherches et de prospection des marchés, est à même d'assurer, pour de nombreuses entreprises, leur capacité de concurrence internationale. De plus, l'élévation du niveau de vie offre aux entreprises même petites et moyennes des possibilités nouvelles, car plus les hommes disposent de revenus élevés, plus ils recherchent le produit individualisé, original, correspondant à leurs goûts personnels. C'est dire que si les responsables des entreprises suisses continuent dans la voie de la coopération et de la coordination dans laquelle ils se sont déjà engagés et si ceux qui sont à la tête d'exploitations à caractère plus artisanal qu'industriel poussent toujours davantage dans la direction de la spécification et de l'originalité, il n'y a nulle raison pour que l'entreprise privée suisse ne maintienne pas ses positions à l'avenir.

Mais il est évident qu'il est des secteurs, auxquels nos pères ou nos frères aînés ne songeaient même pas, *où une coopération entre l'Etat et l'économie privée* s'impose en raison des investissements considérables qu'impliquent certaines réalisations techniques et scientifiques modernes. Tel est le cas dans le domaine de l'énergie atomique où

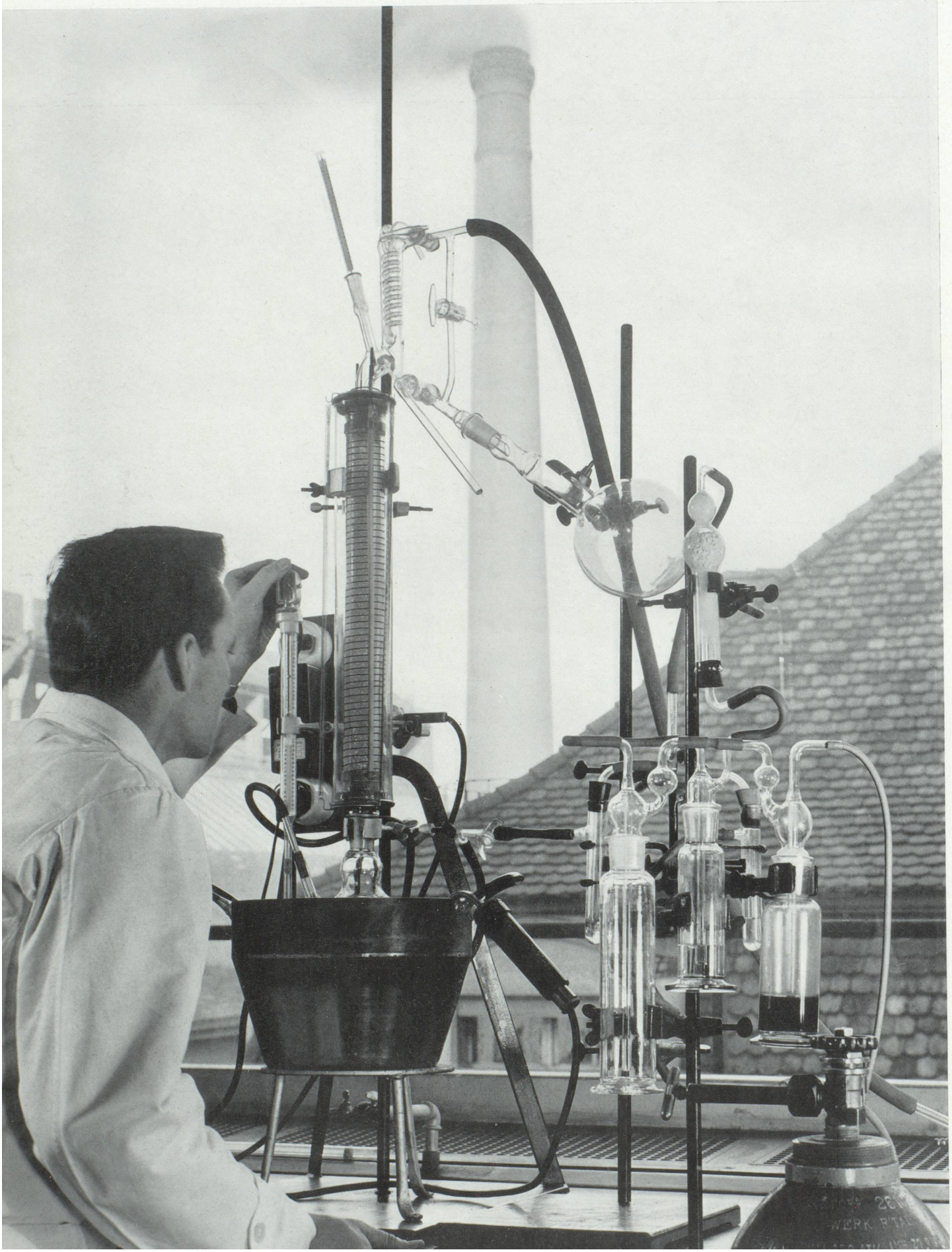

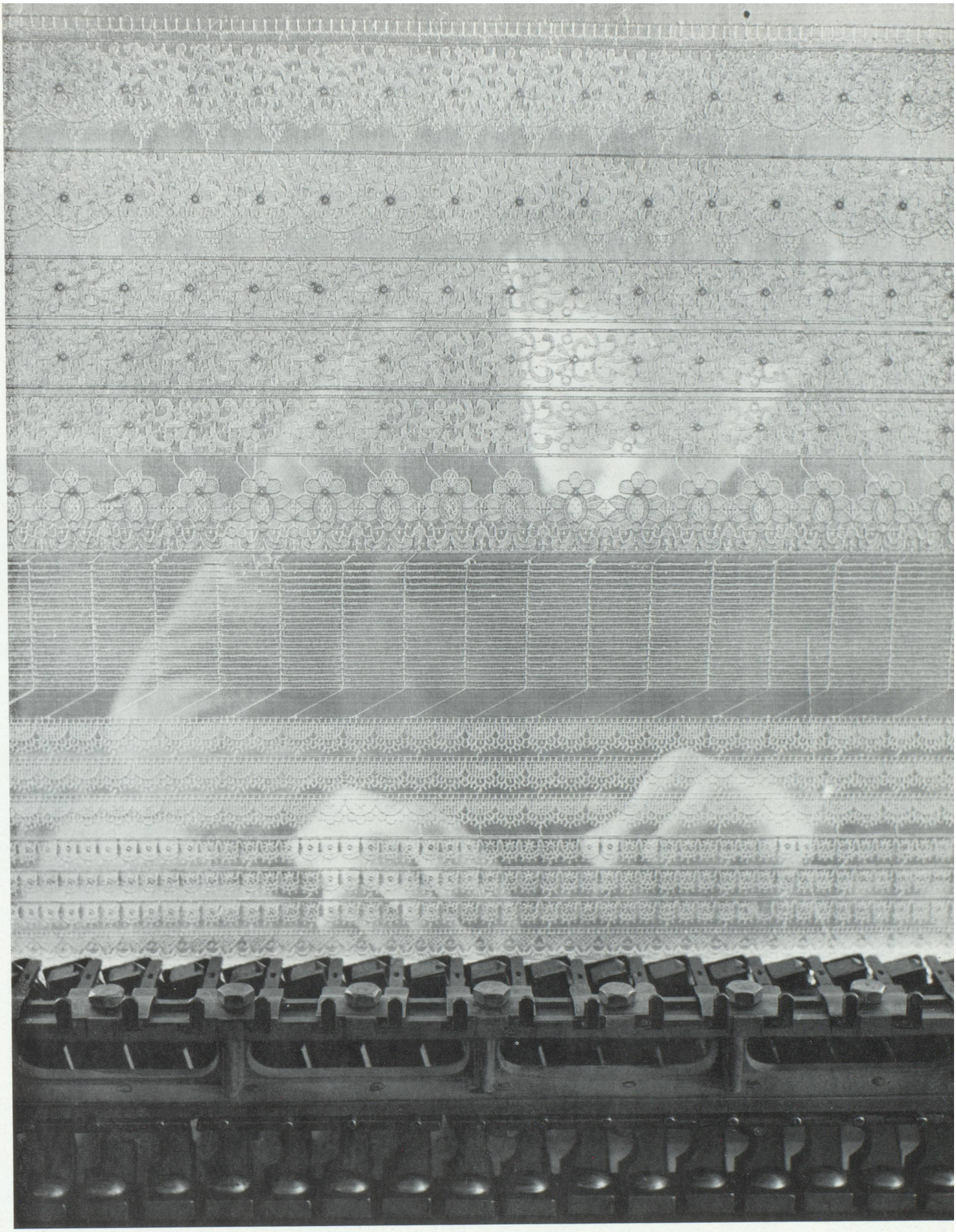

Page 68 : *la bourse de Zurich ;* page 69 : *une vue du port de Bâle ;* page 70 : *aux Laboratoires Geigy à Bâle ;* page 71 : *machine à broder saint-galloise ;* ci-dessous : *vue aérienne de Saint-Gall: en bas la ville moderne, en haut la cathédrale (1756-1767) chef-d'œuvre de l'art baroque ; la bibliothèque de l'abbaye célèbre, dans le monde entier, possède des incunables de très grande valeur ;* ci-contre : *le clocher de la collégiale de Neuchâtel*

l'économie privée a donné l'impulsion, mais où il a fallu que l'État apporte sa contribution. Ce sont essentiellement les fonds provenant de l'économie privée qui ont permis la création, par l'intermédiaire de la Société Réacteur S.A., de l'actuel institut de recherches en matière de réacteur à Würenlingen. Puis, devant l'ampleur des tâches, il a fallu créer une société nationale mixte coiffant l'ensemble de l'activité industrielle en matière d'énergie nucléaire, à laquelle les pouvoirs publics coopèrent à raison de 50 %. D'autres domaines, nous pensons notamment à celui des fusées, exigeront sans doute une coopération semblable entre l'État et la libre entreprise, coopération qui est d'ailleurs dans la ligne helvétique, comme l'ont montré les quelques données contenues au début de ce bref exposé.

Conclusion

Sans vouloir jouer au Pangloss, on peut donc dire que la libre entreprise suisse n'est pas dépourvue d'atouts dans l'évolution économique actuelle. Si ses responsables poursuivent leurs efforts dans la voie de la répartition des tâches et de la coopération entre eux, dans celle de la qualité jointe à l'originalité, si d'autre part, dans les secteurs techniques et scientifiques réclamant des investissements qui dépassent les possibilités propres de l'économie privée, s'instaure une coopération avec les pouvoirs publics sauvegardant les capacités propres des partenaires, l'on est en droit de penser que, nonobstant les graves problèmes qui se posent à elle, l'industrie suisse n'a pas de raison de voir l'avenir en noir.

Raymond Déonna